

*Questions orales*

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, j'aimerais bien que le député me dise où exactement, dans le budget, on mentionne précisément que la valeur du dollar canadien diminuera en même temps que les taux d'intérêt. Le député fait peut-être une supposition, mais je ne crois pas qu'il trouvera cela dans le budget.

Le député dit que le dollar canadien est considérablement fort, et cela s'explique en grande partie par les emprunts que contractent les provinces ainsi que par l'entrée au Canada d'eurodollars et d'autres devises étrangères qui sont transformés en dollars canadiens, d'où la hausse de la valeur du dollar. Il y a une foule de facteurs qui entrent en jeu dans le taux de change, et le député le sait pertinemment.

À mon avis, en fin de compte, certains constatent que l'économie canadienne est foncièrement vigoureuse, mais le député et certains à la Chambre ne semblent pas s'en rendre compte.

Si le député laisse entendre qu'on peut réduire la valeur du dollar d'un simple claquement des doigts, je serais curieux de savoir comment il propose qu'on s'y prenne. Comme les députés le savent, la valeur du dollar n'est pas fixée par le gouvernement, mais par les forces du marché, et le député devrait également le savoir.

[Français]

**M. Douglas Young (Acadie—Bathurst):** Monsieur le Président, le ministre des Finances aime bien regarder les manchettes, mais les manchettes d'hier, au Nouveau-Brunswick, se lisaient ainsi: «Stone Consolidated, de Bathurst, réduira ses opérations. La compagnie Fraser suspendra ses activités à son usine d'Atholville. Brunswick Mining n'est plus compétitive, surtout à cause du dollar trop élevé.»

Est-ce que le ministre des Finances est d'accord avec le premier ministre du Canada, qui a dit cette année que lorsque le taux d'intérêt diminuerait, le dollar canadien aussi verrait une baisse substantielle? Est-ce qu'il est d'accord, oui ou non?

[Traduction]

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Monsieur le Président, je peux simplement dire au député qu'en dépit de ce qu'il affirme, notre balance commerciale affiche un excédent de 13,5 milliards de dollars, et cet excédent augmente.

Notre commerce avec les États-Unis augmente. Nous savons que le taux de change influence la compétitivité sur les marchés mondiaux, mais il montre clairement que nous réussissons bien en matière d'exportations.

Je devrais dire aussi au député qu'en raison de la baisse des taux d'intérêt, une personne ayant une hypothèque de 50 000 \$ paie aujourd'hui environ 130 \$ de moins par mois qu'il y a un an. Sur un emprunt de 20 000 \$ pour une voiture, les paiements sont inférieurs de 50 \$ par mois, par rapport à l'an dernier. Une petite entreprise ayant un emprunt de 200 000 \$ à plus de 10 p. 100 paie environ 600 \$ de moins par mois qu'il y a un an. Ce sont là des aspects positifs, et le député devrait le reconnaître.

\* \* \*

### L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA—ÉTATS-UNIS

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Les événements qui ont mené à la signature finale de l'Accord de libre-échange soulèvent maintenant bien des points d'interrogation.

La ministre qui était chargée des négociations finales a surpris tout le monde en déclarant à la presse aujourd'hui que ses dossiers ont été détruits à dessein. Selon elle, le gouvernement a vraiment volé ses dossiers et les a détruits. Elle a ajouté qu'à titre d'ancienne ministre, ses dossiers n'auraient pas pu être détruits sans l'autorisation de quelqu'un.

Je demande donc au vice-premier ministre ceci à propos de cet acte de sabotage incroyable au sein du gouvernement. Qui a autorisé la destruction de ces dossiers?

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme McLaughlin:** Bravo, c'est une excellente question.

**L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, le sénateur Carney possède sa propre version des événements. Mon ministère a examiné très attentivement cette affaire.

Des dossiers ont été détruits par mégarde après son départ du portefeuille et, en examinant les documents conservés aux Archives nationales, nous avons réussi à avoir une idée de leur valeur. Après avoir examiné minutieusement la question, nous sommes arrivés à des conclusions satisfaisantes.